

Problèmes internationaux

Autor(en): **A.W.-G.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **46 (1958)**

Heft 861

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-269262>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Mouvement Féministe

Compte de chèques postaux 1. 943

Parait le premier samedi de chaque mois

FONDATEUR DU JOURNAL Emilie GOURD RÉDACTION M ^{lle} WIBLÉ-GAILLARD, 10, rue des Granges ADMINISTRATION ET ANNONCES M ^{lle} Renée BERGUER, 7, Pl. du Pt-Saonnex	Organe officiel des publications de l'Alliance de Sociétés féminines suisses Les articles signés s'engagent que leurs auteurs	ABONNEMENTS SUISSE 1 an Fr. 8.— (ab. min.) Les abonnements partent de n'importe quelle date
--	---	--

Le bonheur est un état tel qu'on puisse en désirer la durée, sans changement.

FONTENELLE.



L'Association suisse pour le suffrage féminin a organisé une grande manifestation

à la Saffa le 7 septembre 1958

En pantouffles

Cette expression un peu triviale, rend cependant bien le sentiment de détente qu'éprouve la rédactrice, à la reprise des numéros habituels du journal.

Ce n'est par goût de la routine, mais par souci professionnel. Toutes les nouvelles extérieures se trouvaient stoppées.

Après ces mois d'été où n'ont été publiés que des numéros spéciaux, consacrés à la Saffa, dans cette atmosphère trépidante de fête joyeuse, la pile est imposable des articles et informations qui ne concernent pas l'exposition. On se sent heureux de pouvoir les communiquer enfin, aux abonnés.

Ne croyez pas pourtant qu'après la brillante réussite (1 million 800.000 entrées, du 17 juillet au 15 septembre), nous oublions la Saffa II. Les personnages de notre voyage collectif, qui vous ont décrit tour à tour les principaux stands, reparaitront dans nos colonnes. Ils vous raconteront encore les cérémonies finales et vous diront leur opinion sur tel ou tel sujet, au cours de la saison déclinante qui commence, où vous lirez peut-être notre journal, au coin du feu... en pantouffles.

Les membres de nos sections suffragistes n'ignorent pas que, chaque année, sont organisées des manifestations dans un grand nombre de cantons, afin d'attirer l'attention du public sur la nécessité d'accorder aux Suissesses les droits politiques.

Ici c'est un concert qui encadre des allocutions, ailleurs des sketches, un banquet, une séance cinématographique, etc. Chaque comité organisateur s'efforce d'attirer le public.

Mme Choisy a terminé son allocution en ces termes

La Saffa 1958 n'aura pas été seulement un épisode de la saison des vacances. Cette vue d'ensemble de tout ce que la femme apporte à la société, marque une étape dans le développement de sa situation en Suisse.

Le financement et l'administration de cette grande entreprise, la construction originale et pratique, l'emploi judicieux de la publicité et de la presse auront prouvé que les femmes peuvent être des chefs dans leur profession. Que de science, de goût, d'inspiration artistique et d'habileté manuelle se déroulent devant les visiteurs. Une chose pourtant manque, un seul domaine reste fermé à l'activité féminine : le domaine de la politique. Comment admettre devant tant de preuves des qualités de la femme, que dans ce seul cas, elle manquerait des compétences requises pour y faire œuvre utile ?

Cette place si grande que la femme a prise actuellement dans la société rend pour elle inacceptable une politique gouvernementale conçue, dirigée et appliquée uniquement ou presque, à la lumière des préoccupations masculines.

Nous sommes à quelques semaines d'une votation fédérale qui pourrait apporter une solution positive à la question du suffrage féminin.

Par le fait que les femmes deviendraient électrices et éligibles, elles apporteraient à la vie politique la richesse de leur expérience et de leurs capacités dont nous avons vu à la Saffa 1958 une preuve nouvelle et particulièrement éloquent.

Nous ne saurions énumérer ici les 27 objets qui étaient à l'ordre du jour. Au demeurant, nombre de questions sont administratives, mais plusieurs autres méritent d'attirer notre attention.

Nous résumons ici les objets principaux et les décisions prises à leur sujet.

Situation économique mondiale

Les rapports très épais qui décrivent et analysent la situation économique mondiale sont passionnants, malgré leur lourdeur technique : on y voit osciller les quantités respectives des divers produits dont les hommes disposent pour se nourrir ou pour fabriquer les objets dont nous avons besoin. Pour les répartir équitablement entre les millions d'humains qui végètent, ces études, de plus en plus précises, sont indispensables.

Décision

Il est nécessaire que les membres des Nations Unies soient constamment informés de toutes les fluctuations de la situation économique mondiale.

Droits de l'Homme

Au mois de décembre, les Nations Unies

Cette année, la Saffa était le cadre attirant tout trouvé. Aussi est-ce une manifestation suisse qui a été organisée le 7 septembre au See-Restaurant. Celui-ci qui, à l'heure de midi, hébergeait aussi les Femmes universitaires était, malgré ses dimensions, trop exigü pour les manifestantes accourues de toutes les parties de la Suisse. On s'entassa afin de ne rien perdre d'un programme excellent.

Mme Alix Choisy, présidente du comité suisse souhaita la bienvenue.

M. Durrenmatt a pris la parole

Le rédacteur en chef des « Basler Nachrichten » s'est adressé, le 7 septembre, aux suffragistes assemblés.

L'orateur a cité d'abord une anecdote

« Cette année, à Bâle, pour la première fois, une femme fut appelée à parler sur la place de la cathédrale, à l'occasion de la célébration officielle du 1er août.

Cet événement a engagé un fidèle abonné des « Basler Nachrichten » à écrire à la rédaction. Comme vieil adversaire convaincu du suffrage féminin, il s'alarmait qu'une femme ait eu la parole à la fête. Les organisateurs ne se rendaient-ils pas compte combien était dangereuse une innovation de ce genre, peu de temps avant une votation fédérale sur le suffrage féminin et au moment où la Saffa mettait justement en évidence l'activité féminine ? Le signataire de la lettre était d'autant plus alarmé que le discours de la femme était l'un des meilleurs qu'il ait entendu sur la place de la cathédrale ».

Il a réfuté trois arguments contraires

Il garde sa foi optimiste dans le succès final des efforts, le temps travaille pour nous mais « la notion du temps, dans la politique helvétique, a une ressemblance frappante avec la notion asiatique. Dix ans sont pour nous comme un jour ».

Il s'agit, dans la lutte, de formuler de manière nouvelle, de vieilles vérités. De la montagne d'arguments contraires, l'orateur

célébreront le dixième anniversaire de l'adoption de la Déclaration des Droits de l'Homme (10 décembre 1948). Chaque pays organisera les manifestations qui s'adaptent le mieux aux conditions locales, mais il y a des recommandations qui sont d'ordre général.

Décision

Il convient de profiter du Xme anniversaire pour inculquer toujours mieux les principes des droits humains et diffuser l'Annuaire des Droits humains où sont publiés les mesures législatives prises dans les différents pays en accord avec les principes de liberté humaine.

Les résultats favorables acquis par l'organisation des cycles régionaux sur tel ou tel point des droits humains incitent à exécuter le programme qui a été prévu pour les années prochaines.

Réfugiés

Le Haut-Commissaire aux Réfugiés se trouve devant une tâche indéfinie : à mesure qu'il réinstalle des réfugiés dans une nouvelle patrie, d'autres arrivent et remplissent de nouveau les camps.

a tiré trois blocs : la politique est affaire des hommes, la démocratie suisse se prête moins qu'une autre à l'introduction des droits féminins, enfin, il ne faut pas laisser les femmes se salir avec la pourriture politique.

La situation de la femme dans la collectivité n'étant plus la même, il faudra que sa situation politique y soit adaptée ; et que la politique ne soit plus l'affaire des hommes seuls.

La démocratie s'adapte fort bien à la pratique du vote féminin, car il est plus aisé de répondre oui ou non à une question pratique que de s'occuper des dosages dans les listes de partis ;

si vraiment la politique n'était que pourriture, les honnêtes gens devraient tous s'en abstenir et il serait utile que les femmes y apportent un élément nouveau. Parlant du suffrage féminin, il y a cinquante ans déjà, un politicien conservateur disait qu'une force est encore cachée, utilisons cette force.

Après les exposés graves et bien pesés, la question suffragiste fut présentée sous forme plaisante, grâce à des sketches spirituels composés par Mme Aebersold (Bâle) dont on connaît le talent et la verve et par M. Merminod (Lausanne), qui n'est pas seulement un caricaturiste, mais un auteur et un acteur de premier ordre.

Rien dans la salle du See Restaurant, ne permettait de déployer une mise en scène. Les tables regorgeaient de convives et l'espace disponible était trop minime pour le moindre jeu des acteurs, c'est donc le téléphone qui fut l'accessoire « numéro 1 » en allemand, comme en français. Néanmoins le succès fut complet, les sketches présentés étaient assez bien conçus et composés pour « porter » sur le public. N'est-ce pas justement ce dont on a besoin dans la campagne qui s'annonce : des dialogues comiques, des monodrames, qui se jouent dans un local quelconque, sans nécessiter des meubles ou des décors. A ce point de vue cette démonstration fut excellente.

Décision

On recommande l'appel du Haut-Commissaire pour obtenir des fonds supplémentaires afin de réinstaller les réfugiés qui sont encore dans les camps et notamment les réfugiés souffrant d'incapacité physique, sociale ou économique.

Fonds spécial pour l'aide aux pays sous-développés

La grande difficulté que l'on a à venir en aide aux pays moins développés est avant tout financière. Après de longues études et des débats aux dernières sessions, on semble être d'accord pour le projet actuel, création d'un Fonds spécial.

Décision

On désire hâter la convocation du comité chargé de la création du Fonds spécial qui doit se consacrer d'abord à un certain nombre de projets urgents.

Stupéfiants

Le contrôle international des stupéfiants rencontre, dans sa mission, des difficultés de diverses natures : on utilise aujourd'hui cer-

Problèmes internationaux

Pendant que les femmes de notre pays tournaient leur attention vers la Saffa et faisaient des vœux pour sa réussite, rares sont celles qui ont pris garde à la XXVime session du Conseil économique et social, qui s'est déroulée du 1er juillet au 3 août au Palais des Nations à Genève, sous la présidence de M. George F. Davidson, (Canada).

Il y a pourtant des débats et des résolutions prises qui peuvent intéresser nos lectrices, soit qu'elles concernent les questions qui sont au programme de notre journal, soit qu'elles touchent l'intérêt général mondial et par conséquent la Suisse.

On sait que le Conseil économique et social est composé des représentants de 18 Etats membres de l'ONU. Le nombre des membres de l'ONU ayant sensiblement augmenté — l'assemblée a procédé à ces admissions l'an dernier — on a proposé d'augmenter proportionnellement le nombre des Etats représentés, par rotation, au Conseil économique et social. En fait cette proposition est logique et elle sera prise en considération, mais on ne peut procéder à cette modification que si l'on revise certains articles de la Charte. Ce travail est à l'étude.

Ce que les femmes souhaitent, c'est de voir les gouvernements envoyer des représentants nombreuses aux sessions du Conseil, puisque les questions qui sont de son ressort touchent de près le sexe féminin. Cet été, on a vu revenir avec joie Mme T. Leivo Larsson, chef de la délégation finlandaise, dont les interventions, axées sur les expériences pratiques de son pays, sont toujours remarquables, Mme Pangalos, représentant, non pas chef de délégation, de la Grèce et Mlle Th. Le maire, membre du Parlement, représentant suppléant des Pays-Bas, ainsi que Mme N. A. Muraveva, ministre, représentant suppléant de l'URSS.

Floriana Institut pédagogique privé
Pontaise 15 LAUSANNE
Nouvelle direction: E. PIDTET Tél. 24 14 27

- Formation de gouvernantes institutrices pour familles suisses et étrangères
- Préparation d'assistantes pour Homes d'enfants, Colonies de vacances, Maisons de refuge, etc.
- Professeurs diplômés, Diplômes, Placement des élèves assuré.

EXTRAIT VITAMINEUX
Bévita
Pour assaisonner et tartiner

LEVURE VITAMINEUSE
Bévita
sous contrôle de l'Institut des vitamines

BUFFET CORNAVIN
E. L. NIEDERHAUSER

tains analgésiques nouveaux qui échappent au contrôle de la morphine, de la morphine aussi franchit illégalement les frontières dans les tranches de secours des aéronefs, la toxicomanie s'étend, les pays qui restreignent leurs plantations de pavots, pour se soumettre à la réglementation internationale, se trouvent dans une situation économique grave et demandent de l'aide.

Décision

Les résolutions prient les gouvernements de surveiller la publicité concernant les analgésiques nouveaux, de contrôler les troussees de secours des aéronefs, encouragent l'OMS à créer un groupe d'étude pour lutter contre la toxicomanie, recommandent l'Afghanistan aux services de l'assistance technique pour les difficultés économiques; prient le Secrétaire général d'organiser la mission demandée au Moyen-Orient pour diminuer le trafic illicite des stupéfiants et d'envoyer aux gouvernements, le projet de convention unique sur les stupéfiants.

Condition de la femme

Le rapport émanant de la Commission de la condition de la femme dont nous avons parlé en mai dernier a été pleinement approuvé.

Décision

Le Secrétaire général enverra un questionnaire aux Etats membres concernant le consentement des époux au mariage, l'âge minimum, l'enregistrement obligatoire des unions conjugales, de manière à avoir le rapport pour la 14^{me} session de la commission.

L'OMS est invitée à entreprendre une enquête sur les opérations rituelles pratiquées sur les jeunes filles, afin d'avoir le rapport pour la 15^{me} session.

On souligne l'intérêt de l'enquête prévue sur les mesures prises en faveur des travailleuses qui ont des responsabilités familiales.

Reserves alimentaires

La création de réserves alimentaires nationales fera l'objet, prochainement, d'un article spécial.

A. W.-G.

Nominations de paires à vie à la Chambre des Lords

La reine Elisabeth a nommé quatre femmes membres de la Chambre des Lords; ce sont la baronne Ravensdale, la marquise de Reading, qui jouent un rôle en vue à la tête de grandes organisations féminines, Mrs Barbara Wootton, socialiste, privat-docent de sociologie à l'Université de Londres et une femme du parti conservateur, Dame Kame Katherine Elliot.

S. F.

La bonne aïeule

suite de la relation d'un cas psychologique dont « l'argent » est responsable

Au soir de son quatre-vingtième anniversaire, la bonne aïeule qui, jusque-là, croyait être une femme généreuse et bienveillante, soucieuse d'aider son prochain, s'aperçoit, à la réflexion que, le plus souvent, elle s'est montrée égoïste et incapable de renoncer aux objets superflus qu'elle possédait.

— Cet Aubusson, par exemple. Il t'a coûté 10.000 francs; aujourd'hui, il en vaut 12.000 au moins. Donne-le moi, cela suffira pour mes 4 années d'études. Ensuite, tout s'arrangera, et mon père lui-même sera convaincu. » Elle en voulait, à tous ces gens qui avaient constamment cherché à lui soutirer quelque chose! Elle se sentait une véritable haine contre eux, qui l'empêchaient de jouir tranquillement de ses biens.

Elle était restée bouche bée. L'Aubusson était un chef-d'œuvre du tapisser le plus fameux; son mari l'avait acheté d'occasion pour le lui donner au moment de leurs nocés

Mme Bedot-Diodati

Avec Mme Bedot-Diodati c'est une belle personnalité qui vient de disparaître, personnalité complète pourrait-on dire, car il est rare de rencontrer à la fois des dons artistiques éminents et l'esprit social le plus développé.

Très douée pour le dessin, elle suivit à Paris les cours Julian où elle eut pour compagne d'atelier Mme Burnat-Provins « La Petite Provins » comme elle l'appelait, qui resta toujours son amie. Très habile de ses doigts, Marie Bedot créa des bijoux originaux et quantité d'ouvrages d'art portant la marque de sa personnalité. Mais il semble bien que l'originalité de son talent s'est marquée surtout dans ses aquarelles. Une série de portraits de femmes prouve sa virtuosité dans un procédé aussi difficile que l'aquarelle. Verons-nous un jour ses œuvres groupées dans une exposition d'ensemble? Nous l'espérons. Ce serait évoquer toute une époque, celle où les femmes élégantes portaient d'immenses chapeaux garnis de paradis.

Par son mariage avec Maurice Bedot, un savant distingué qui fut Directeur du Muséum d'Histoire Naturelle, notre artiste fut associée à l'œuvre scientifique de son mari. Ses dessins d'après le microscope sont admirables et mériteraient aussi d'être tirés de l'ombre où ils sont enfouis.

Dans leur belle demeure de Satigny, M. et Mme Bedot recevaient des savants, des écrivains, des musiciens, tous leurs amis, qui gardèrent toujours le souvenir de l'accueil plein de charme de ce couple d'élite.

Lorsque nous avons parlé ici (Mouv. Fem. du 1^{er} février 1958) de la création de la Taverne de la Madeleine, à l'occasion du décès de Mme Léopold Maurice, on s'est étonné que nous n'ayons pas mentionné le nom de Mme Bedot. Ce qui est apparu comme un oubli déplorable était en réalité le désir formel de celle qui ne voulait pas être nommée. Aujourd'hui, nous pouvons et devons réparer cette omission et dire la part prépondérante que prit Mme Bedot dans la création à Genève d'un restaurant antialcoolique. Elle aborda ce problème difficile avec toute sa lucidité, son esprit d'organisation poussé jusque dans les moindres détails, ce qui ne l'empêchait pas d'avoir une vue d'ensemble et de prendre des initiatives souvent jugées audacieuses. Mais surtout elle montra une persévérance et une ténacité étonnante pour maintenir les principes qu'elle tenait pour essentiels. Elle voulait aussi la justice pour tout ce qui concernait le personnel, car jamais elle n'a oublié celles qui travaillaient à la même œuvre, les entourant de sollicitude, préoccupée jusqu'à la fin de sa vie de leur bien-être et de leur santé. Elle faisait sien cet axiome: Le véritable esprit social c'est la bienveillance.

d'argent; elle en avait été dans le ravissement. Tous les jours, elle le regardait avec la même admiration, et maintenant il lui faudrait l'enlever du mur, s'en séparer, pour ce caprice de Jurg? A sa place, avoir dorénavant le mur nu devant les yeux? Non, elle sentait bien que jamais elle ne pourrait faire cela. Elle tenait à ses belles choses, qui faisaient partie d'elle-même.

« Georges, dit-elle, ton désir de devenir ingénieur n'est peut-être qu'un caprice? qui peut me garantir qu'il s'agit d'une véritable vocation? »

— Je croyais que seuls les marchands demandaient une garantie, dit-il avec impertinence.

— Georges, c'est vraiment trop demander. Cette tenture est un souvenir, je ne veux pas m'en séparer, en aucun cas.

— Pourquoi? grand-père a disparu, toi-même — pardonne-moi — tu n'es plus jeune. A ton âge, il faut apprendre à se détacher des choses. Qu'est-ce que cet objet peut signifier pour toi, au fond?

— Tu dis là des grossièretés, grand insolent que tu es!»

Mlle Violette Buttica

Mlle Violette Buttica, de Treytorrens, la bonne samaritaine, a succombé, le 9 septembre, à l'Hôpital cantonal de Lausanne, où elle était depuis deux ans en traitement. Son activité de samaritaine, le secours qu'en tout temps et partout elle apportait à ceux qui avaient besoin d'aide, aux malades, son dévouement total envers son prochain l'avaient fait connaître au loin.

C'était une fille de l'ingénieur Buttica; en 1912 déjà elle fondait la section des Samaritaines de Lausanne, avec laquelle elle a travaillé jusqu'au moment où la frappa la maladie; elle a fait partie des équipes qui ravitaillaient, de jour et de nuit, les trains d'évacués en gare de Lausanne, de 1914 à 1918; elle a soigné les soldats grippés à Saignelégier et avait reçu la médaille de la ville de Lausanne en 1919; elle avait fait mille jours de service militaire; elle était bénéficiaire, depuis 1943, de la médaille Dunant. Elle avait fondé la section de Cully de l'Alliance des Samaritaines. De 1919 à 1956, elle a travaillé avec quel dévouement au poste sanitaire du Comptoir suisse et elle était la seule femme appelée à siéger dans une commission de la Foire de Lausanne, comme secrétaire de la commission de santé.

Mlle Buttica a été de 1946 à 1954 présidente de l'Union des femmes de Lavaux. Elle comptait parmi les premiers membres du Soroptimist-Club de Lausanne, fondé par sa sœur Mme Bieler-Buttica, ingénieur, et y représentait les vigneronnes.

S. B.

Mlle Rose Joliquin

A la maison de repos pour vieillards de Chexbres est décédée le 23 juillet, à l'âge de 68 ans, après une longue maladie, Mlle Rose Joliquin, de Villarzel, une excellente féministe, qui a fait du bon travail.

Très active dans son village de Villarzel, Mlle Joliquin a été pendant 35 ans monitrice de l'école du dimanche; très au courant des besoins d'une paroisse de campagne, elle a présidé pendant plusieurs années le comité pour l'éligibilité des femmes dans les conseils d'église, elle a donné sur ce sujet nombre de conférences. Elle a été chef du groupe de Villarzel de l'Association des paysannes vaudoises, jusqu'en avril 1954. Jusqu'à ce que la maladie vint interrompre son activité, Mlle Joliquin a fait preuve de beaucoup de courage, de tempérament et de dévouement aux causes qu'elle embrassait.

S. B.

Mme Monachon-Schreyer

A Martherenges, est décédée, le 23 juin, Mme Emma Monachon-Schreyer, la femme de M. Eugène Monachon, député de St-Cierges.

Née à Noville, Mme Monachon s'installa à St-Cierges après son mariage, en 1917, et se montra une fermière avisée et courageuse. Elle a été longtemps la secrétaire-caissière de l'Association des paysannes de Moudon; elle faisait partie du comité de l'Association des paysannes vaudoises; elle a été dès 1918 monitrice de l'Ecole du dimanche.

Mme Bedot s'est donnée encore à d'autres causes qu'elle croyait justes. Ainsi le suffrage féminin qu'elle soutenait, pas de loin seulement, mais par sa conviction qu'elle savait exprimer. Elle en parlait autour d'elle, dans son quartier, et savait à l'occasion récolter des signatures. De même lorsqu'il s'est agi du Don National, elle n'a pas craint de payer de sa personne en montant bien des étages pour recueillir des dons. Durant la dernière guerre, malgré le froid qui régnait souvent à l'agence des prisonniers, elle a travaillé avec zèle au fichier de la Croix-Rouge Internationale.

Dans les sociétés artistiques elle avait sa place marquée et comme on l'a rappelé, elle fut la première femme admise à la Société des Arts de Genève. Avec quelques dames elle fonda la section genevoise du Lyceum suisse. Une des premières aussi elle s'intéressa à l'œuvre, ce rapprochement entre les artisans et l'industrie destinée à leur procurer des commandes, tandis que les artistes seront appelés à créer des modèles pour la fabrication d'objets usuels. Toujours cette préoccupation de mettre de la beauté dans la vie.

Rappelons encore que Mme Bedot fut membre fondateur avec son mari, de la Société auxiliaire du Muséum d'Histoire Naturelle, qui rend tant de service à ce musée.

Que suis-je si je ne participe pas? disait Saint-Exupéry. Mme Bedot a participé avec toute son intelligence à la vie de son temps. Saït-on qu'elle s'intéressait vivement à la Saffa, où elle fut encore présente par une de ses œuvres? Une carte du canton de Genève où chaque commune est représentée par ses armoiries. Ce tableau haut en couleurs, d'une belle exécution fut très remarqué dans le charmant salon genevois.

Jusqu'à un âge très avancé Mme Bedot-Diodati suscita des amitiés fidèles. Certes elle exigeait beaucoup de ses amis, mais aussi elle savait leur communiquer son enthousiasme, les écouter, les encourager, partager leurs joies et leurs peines.

Celle que nous pleurons aujourd'hui était une femme d'élite, une grande intelligence et un grand cœur.

Elle avait beaucoup reçu, elle a beaucoup donné.

E. T.

Elle avait eu de la peine à retrouver son calme, tant il l'avait exaspérée. Quelle prétention, et quel raisonnement! Se séparer des choses qu'on aime, parce qu'on vieillit! C'était tout juste le contraire; il ne fallait pas s'en séparer, puisqu'on ne devait plus en jouir longtemps.

« Mais c'est pourtant comme ça, chère grand-mère. Voyons, dis-moi franchement: qu'est-ce que tu préfères? Cette chose-là, sur le mur, ou mon bonheur? »

— Ton bonheur? Qu'est-ce que tu es allé te mettre dans la tête? Dans chaque profession, on trouve de la satisfaction, à condition qu'on y mette de la bonne volonté! Te donner l'Aubusson? C'est ridicule ce qu'on peut imaginer! Je te le demande une fois pour toutes, ne m'ennuie plus avec cette histoire. »

Georges s'en alla sans avoir rien obtenu, mais avant de partir il remarqua avec amertume: « Ton cœur est une pierre, chère grand-mère — au dehors, il est teinté des couleurs douçâtres de la bienfaisance; mais en réalité il y siège l'avidité de la possession. »

Elle s'était sentie offensée et n'avait plus

would entendre parler de lui. Par la suite, il avait encore eu de la malchance; c'était tout juste si son père avait pu le sauver de la faillite. Là-dessus, il avait rencontré une personne de son âge, fille d'un grand commerçant; il s'était marié et travaillait dans la maison de commerce de son beau-père. Le mariage avait eu lieu dans la plus stricte intimité, selon l'usage moderne, et elle, la vieille grand-mère, n'y avait pas assisté. Et maintenant, six ans après, déjà père de deux petits garçons, il était venu pour son 80^{me} anniversaire et pour lui présenter sa femme. « Elle a l'air de le dominer entièrement », avait-elle pensé. On le tient en laisse. C'est très bien, il restera ainsi dans la bonne voie.

Mais comme il avait changé! Son visage s'était aminci et comme creusé en dedans, un pli était autour de sa bouche. Plus trace de gaieté et de fraîcheur juvéniles! Il avait vieilli beaucoup, beaucoup. Cela non, ce n'était pas la mine d'un homme heureux.

(à suivre.)

F. Baumgarten.

Si notre journal vous intéresse, aidez nous à lui trouver des abonnés.

Ecole Lémania
LAUSANNE

Maturité, baccalauréats
Diplômes de commerce et de langues
Classes préparatoires
des l'âge de 10 ans

ENCAUSTIQUE - BRILLANT
SOLIDE
ABEILLE
LIQUIDE
NETTOIE • CIRE • BRILLE VITE

Ménagères,

En vous servant à la Coopérative vous favorisez une entreprise qui encourage le suffrage féminin et qui depuis 90 ans, défend l'intérêt des consommateurs.

Qualité



Juste prix

UNE SALLE
DE BAINS
1 m²

GRASSET
B. PETZOLD

17, SERVETTE
Tél. 33 80 30